

## AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE : Parts R(C) : FR0010702084 / Parts R(D) : FR0000970873  
Parts I(C) : FR0013018801 / Parts I(D) : FR0013018819 / Parts N(C) : FR0013314606 / Parts A(C) : FR0013314580

13 février 2019

### Création d'une nouvelle part B

Nous informons les porteurs de parts du fonds « Insertion Emplois Dynamique » de la modification suivante :

#### **Part B (C) EUR (code ISIN : FR0013399383) destinée à BNP CARDIF.**

Les caractéristiques de cette part sont les suivantes :

- Affectation des revenus : Capitalisation
- Devise de libellé : EUR
- Souscripteurs concernés : La souscription de cette part est réservée à BNP CARDIF.
- Montant minimal de souscription initiale : 1 000 000 EUR.
- Montant minimal de souscription ultérieure : 1/10 000ème de part
- Valeur liquidative d'origine : 10 000 euros
- Frais de fonctionnement et de gestion maximum : 1.20% de l'actif net
- Commission de performance : Néant
- Commissions de mouvement : Néant
- Commission de souscription maximum : 6%
- Commission de rachat : Néant
- Décimalisation en 10 000ème de part

Le prospectus de votre fonds a été modifié pour intégrer cette évolution. Les autres caractéristiques du fonds demeurent inchangées.

La date d'entrée en vigueur de la création de la part B est le 15 février 2019.

La documentation juridique du fonds décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de Natixis Investment Managers International. Elle peut vous être adressée dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite auprès de :

Service Clients de Natixis Investment Managers International

43, avenue Pierre Mendès France

75013 PARIS

[ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com)